Image not found or type unknown

problème de DPE pas détailler

Par **potame 03**, le **27/05/2021** à **11:06**

Bonjour

nous avons acquis une maison secondaire en oct 2020,

le DPE montre une consommation de bois de chauffage de 12 stères /an est un cout d'electricite de 120 euros/an, pour une maison de 136m2.

la maison est une vielle fermette renovée par l'ancien propriètaire, et nous avons constaté que nous avons consommer plus de 9 stère de bois en 6 semaines pour avoir un maximum de 19 degres dans la pièce principal.

du coté de la cheminé les 19 degres sont atteint, mais a l'opposer, sous le toit couvert de lambris (plafond cathédrale à 5m de haut), la température est de 12 degres a hauteur d'homme (en extérieur au moment de la mesure 3 degres).

nous nous posont la question sur l'isolation de ce coté de maison, car à cette endroit nous avons souvant ressenti des courant froid, et lors de grand vent, la température chute de 3à5 degres.

le DPE n'est pas détaillé, il est marque :

toiture : sous comble aménagé isolée... pas de détaille sur les isolation que le propriétaire à fait luio même.

murs : pierre isolés...par quoi et de combien d'épaisseur là toujours pas de détille alors que le propriétaire est maçon califié et à fait les travaux...

nous coyons nous avior fait berné.

merci de votre aide.

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés